



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2024

Date de convocation :

12/12/2024

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 21

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit décembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Frédéric CRAVO, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Damien OTON, Yasmine SEBAHOUI, Bernard COURCELLE, Georges PERALBA, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Evelyne FUENTES (pouvoir à Claude AYMERICH), Mélissa OBBIH (pouvoir à Alain MARGALET), Clara ROSE (pouvoir à Caroline PAGÈS), Armande IGLESIAS (pouvoir à Maryse NOGUES), Thierry COMES (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Bernard COURCELLE).

Absents : Mmes Danielle POUDADE, Marielle ALONSO, M. Jean-Louis LIGAT.

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024/68 : INSTALLATION DE M. ROBIN MATIAS ET DE MME BEATRICE GONZALEZ DANS LEURS FONCTIONS DE CONSEILLER MUNICIPAL.

Le Maire expose que suite à la démission en date du 23 septembre 2024, arrivée au courrier le 24 septembre 2024, de M. Georges PERALBA de son mandat de conseiller municipal, le poste ainsi devenu vacant doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste « Pour que vive Ille », conformément aux dispositions de l'article L.270 du code électoral.

M. ROBIN Matias, suivant de la liste « Pour que vive Ille », va succéder à M. Georges PERALBA pour siéger au conseil municipal.

De même, suite à la démission en date du 7 décembre 2024, arrivée au courrier le 9 décembre 2024, de Mme Clara ROSE de son mandat de conseiller municipal, le poste ainsi devenu vacant doit être pourvu par le candidat venant immédiatement après le dernier élu de la liste « Pour que vive Ille », conformément aux dispositions de l'article L.270 du code électoral.

Mme Béatrice GONZALEZ, suivante de la liste « Ille avec vous », va succéder à Mme Clara ROSE pour siéger au conseil municipal.

Le Maire leur remettra la charte de l'élu local et une copie du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré aux « conditions d'exercice des mandats locaux ».

Le conseil municipal prend acte de l'installation de M. ROBIN Matias et de Mme GONZALEZ Béatrice dans leurs fonctions de conseiller municipal.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Fait à Ille sur Tet, le 18 décembre 2024

Le Maire,




W.BURGHOFFER